



N°4.32...ADA/DAF/DRHL/SRH

Rabat le : 07 SEP. 2023

DECISION
LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE
POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

- Vu le dahir n°1-09-16 du 22 Safar 1430 (18 Février 2009) portant promulgation de la loi n°42.08 relative à la création de l'Agence pour le Développement Agricole (A.D.A) ;
- Vu le statut du personnel de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- Vu le décret n° 2.22.900 du 8 Rabii II 1444 (03 Novembre 2022) portant renouvellement de la nomination de Monsieur **El Mahdi ARRIFI** aux fonctions de Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole ;
- Vu le décret n°2.11.681 du 25/11/2011 (28 di Al Hijja 1432) fixant la procédure de nomination aux fonctions de Chef de Division et Chef de Service dans les administrations publiques ;
- Vu la circulaire du Chef de Gouvernement n°7/2013 en date du 29/04/2013 fixant la procédure de nomination aux fonctions de responsabilité dans les Etablissements Publics ;
- Vu l'arrêté fixant l'organisation des Services de l'Agence pour le Développement Agricole tel qu'il a été modifié.

DECIDE

Article 1 : D'ouvrir la candidature au poste de Chef du Service de Contractualisation au niveau de la Division de l'Agrégation relevant de la Direction de l'Agrégation et du Partenariat au sein de l'Agence pour le Développement Agricole.

Article 2 : Le poste est ouvert aux agents titulaires qui remplissent les conditions suivantes :

- Être classés à l'échelle 11 de la fonction publique (au moins grade d'administrateur 2^{ème} grade ou Ingénieur d'Etat) ;
- Avoir, au moins, un diplôme permettant d'accéder au grade d'administrateur 3^{ème} grade ou Ingénieur d'Etat ;
- Avoir des compétences liées aux exigences requises du poste à pourvoir ; et
- Avoir une expérience confirmée d'au moins 3 ans dans le domaine de la gestion des projets agricoles.

Article 3 : Les attributions du poste de responsabilité susmentionné sont définies dans la fiche de poste ci-jointe.

Article 4 : Les candidats intéressés doivent présenter un dossier comprenant les pièces suivantes :

- Demande manuscrite signée par le candidat, apposée de l'avis favorable de la hiérarchie ;
- Curriculum Vitae ;
- Tout document justifiant que le candidat dispose des capacités et des conditions requises pour occuper le poste à pourvoir ; et
- Un projet institutionnel présentant la vision du candidat pour le poste à pourvoir.

Article 5 : Le dossier de candidature doit être déposé en cinq (5) copies au Secrétariat du Directeur Général de l'Agence pour le Développement Agricole ou envoyé à l'adresse suivante : Espace les Patios, Angle Avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Bâtiment 2 et 3, Hay Riad- Rabat, au plus tard le **22/09/2023 à 16h30mn.**

Article 6 : La présente décision sera publiée sur les portails de l'ADA (www.ada.gov.ma) et de l'Emploi Public (www.emploi-public.ma).

Article 7 : La date d'entretien sera notifiée par courrier électronique aux candidats présélectionnés et les résultats seront publiés sur le portail de l'Emploi Public et celui de l'ADA.

Le Directeur Général
de l'Agence pour le Développement Agricole
Signé : El Mahdi ARRIFI





FICHE DE POSTE DE CHEF DU SERVICE DE CONTRACTUALISATION
A L'AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE

Description du Poste	
Intitulé du poste	Chef du Service de Contractualisation
Attachement hiérarchique	Chef de la Division de l'Agrégation
Missions du poste	<p>Assure sous l'autorité du Chef de la Division de l'Agrégation les missions suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Suivre la contractualisation des projets d'agrégation et la gestion de registre national de l'agrégation agricole.2. Suivre la mise en conformité des projets d'agrégation agricole conformément à la réglementation en vigueur.3. Suivre la mise en place des textes législatifs et des systèmes incitatifs liés à l'agrégation.4. Promouvoir et communiquer sur l'agrégation agricole.
Activités du poste	<p>Avec la collaboration de ses collaborateurs, le Chef de Service aura à assurer les activités suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. <u>Suivre la contractualisation des projets d'agrégation et la gestion de registre national de l'agrégation agricole :</u><ul style="list-style-type: none">• Suivre l'approbation des projets d'agrégations présentés au Comité Technique.• Suivre la vérification de la complétude des dossiers définitifs des projets d'agrégation.• Suivre l'établissement et de l'octroi des attestations d'agrégation et les décisions de caducité.• Vérifier la tenue du registre national de l'agrégation agricole.• Vérifier le suivi des dossiers de demande de subvention forfaitaire.• Suivre les systèmes d'information de gestion des dossiers de contractualisation des projets d'agrégation.2. <u>Suivre la mise en conformité des projets d'agrégation agricole déjà lancés conformément à la réglementation en vigueur :</u><ul style="list-style-type: none">• Suivre l'accompagnement des projets d'agrégation déjà lancés depuis la préparation du dossier d'approbation jusqu'à l'obtention des attestations d'agrégation.• Vérifier le suivi des dossiers de demande de subvention forfaitaire.



	<p>3. <u>Contribution à la mise en place des textes législatifs et des systèmes incitatifs liés à l'agrégation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre et participer à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires liés à l'agrégation. • Suivre et contribuer à la mise en place des systèmes incitatifs, du financement et d'assurances liés à l'agrégation. • Suivre et mettre en œuvre des procédures et des décisions relatives aux projets d'agrégation. <p>4. <u>Promotion et la communication de l'agrégation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre l'organisation des campagnes de communication et des évènements sur l'agrégation agricole. • Participer aux manifestations nationales et internationales pour promouvoir l'agrégation. • Participer à l'élaboration des supports de communication en collaboration avec la Cellule de Communication.
Aptitudes requises	<ul style="list-style-type: none"> • Sens de l'organisation • Management de l'équipe • Rigueur • Sens de la communication

